

SÉLECTIONS DE L'ÉQUIPE DU QUÉBEC SENIOR 2021-2022

Exigences pour accréditation des entraîneurs

(Extrait du Guide de sélection de l'Équipe du Québec Senior – Édition 2021-2022; p. 8-9)

4.3 Entraîneurs

4.3.1 Admissibilité générale

Pour être admissibles et détenir une carte d'entraîneur personnelle valide délivrée par Karaté Québec, les entraîneurs doivent répondre aux exigences suivantes :

- a) Être âgé d'au moins 18 ans;
- b) Détenir un grade ceinture noire.
- c) Avoir suivi une formation en arbitrage de Karaté Québec au cours des deux dernières années ou détenir un grade d'arbitrage valide. De plus, Karaté Québec se réserve le droit d'exiger que les entraîneurs suivent une formation d'arbitrage sur base annuelle lors de changements significatifs de la réglementation de la WKF.
- d) Formations PNCE éligibles obligatoires. Le dossier PNCE de l'entraîneur dans *Le Casier* (<https://coach.ca/fr?language=fr>) doit permettre d'identifier l'une des formations ou combinaison de formations selon les points ci-dessous :
 - i. *Certifié* Compétition – Développement incluant le module *Analyse technique & tactique de la performance en karaté*
 - ii. *Formé* Compétition – Développement incluant le module *Analyse technique & tactique de la performance en karaté*
 - iii. *Certifié* Compétition – Introduction en karaté
 - iv. *Formé* Compétition – Introduction en karaté
 - v. *En cours de formation* Compétition – Introduction en karaté + *certifié* PNCE niveau 1 en karaté (ancien programme PNCE en karaté)
 - vi. *En cours de formation* Compétition – Introduction en karaté + évaluation en ligne réussie du module *Prise de décisions éthiques*
- e) Formation *Prendre une tête d'avance* PNCE ***NOUVEAUTÉ*** (Formation en ligne obligatoire)

NOTE : L'entraîneur-chef d'un club nouvellement affilié à Karaté Québec pourra bénéficier d'un laissez-passer pour l'obtention d'une accréditation d'entraîneur pour la première année de son accréditation. Pour les années subséquentes, le ou les entraîneurs du club devront respecter les exigences d'éligibilité pour l'obtention d'une accréditation aux sélections de l'équipe du Québec.